



CONTINUITE PEDAGOGIQUE 22 : REPRISE DU 22 JUIN

publié le 19/06/2020

Madame, monsieur

La 3ème phase de déconfinement, annoncée par le Président de la République prévoit le retour des élèves au collège à compter du 22 juin. Tous les collégiens sont appelés, de fait, à reprendre les cours.

Le nouveau protocole, paru le mercredi 17 juin, précise les modalités de fonctionnement des établissements, tout en reconnaissant la nécessaire prise en compte des contextes particuliers. C'est ainsi qu'au collège, nous allons pouvoir accueillir tous les élèves mais sur des temps différents afin de pouvoir respecter toutes les prescriptions et règles sanitaires.

- ▶ les 6èmes et 5ème auront cours le lundi, mardi et mercredi ; présence obligatoire
- ▶ et les 4èmes et 3èmes auront cours le jeudi et vendredi ; présence obligatoire

Tous les enfants, sont cependant accueillis toute la semaine de 8h à 17h, si les parents le souhaitent. Des activités culturelles, sportives et éducatives seront proposées sur les journées banalisées.

Tous ces éléments sont précisés dans le protocole joint. Les emplois du temps seront également sur Pronote vendredi.

La principale, jeudi 18 juin 2020

Document joint

 [protocole_du_22_juin_version_definitive](#) (PDF de 811 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.